



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assistants d'éducation

Question écrite n° 32429

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la suppression des postes d'assistants d'éducation ou d'assistants pédagogiques prévue dans l'académie de Clermont-Ferrand. Il semble en effet que soixante-dix équivalents temps plein d'assistants d'éducation devraient être supprimés à la rentrée scolaire 2013. Or il faut noter une augmentation de 700 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine et une suppression pourrait conduire à une dégradation de l'encadrement. Il lui demande donc quelle sera la situation exacte dans l'académie de Clermont-Ferrand à la prochaine rentrée scolaire.

Texte de la réponse

Les assistants d'éducation sont essentiels au bon fonctionnement des établissements. Ils apportent un soutien indispensable à l'équipe éducative pour l'encadrement et la surveillance des élèves, pour l'assistance pédagogique dans les établissements de l'éducation prioritaire et pour l'aide à l'accueil et à l'intégration scolaires des élèves en situation de handicap, y compris en dehors du temps scolaire. À la rentrée 2012, 2 000 assistants d'éducation et 500 assistants de prévention et de sécurité sont venus renforcer la présence d'adultes dans les établissements. À la rentrée 2013, les crédits délégués aux académies n'ont pas été réduits. Cependant, la priorité que constitue la maîtrise des finances publiques, l'augmentation du SMIC qui concerne les assistants d'éducation, l'aide aux élèves en situation de handicap et l'augmentation du nombre de boursiers ont conduit à une rationalisation des dépenses. Toutefois, depuis la rentrée 2013, les académies bénéficient de l'apport de 6 000 nouveaux emplois d'avenir professeur qui viennent s'ajouter aux 4 000 créés en janvier dernier, du renouvellement de 12 000 contrats aidés et de la création de 30 000 nouveaux contrats aidés. L'ensemble de ces moyens nouveaux permet de renforcer très significativement la présence d'adultes dans le domaine de la vie scolaire et de l'aide pédagogique aux élèves. L'académie de Clermont-Ferrand bénéficie de la création de 537 contrats aidés pour cette rentrée, ainsi que de 60 nouveaux emplois d'avenir professeur, qui s'ajoutent aux 60 déjà créés en janvier dernier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32429

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7373

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10076